



Melle, le 3 janvier 2006

Communiqué de presse

En réponse à l'article paru dans la Concorde le 30 décembre, CIMES tient à manifester son étonnement face à la réaction des promoteurs du projet et du Maire de Melle suite à l'annulation du permis de construire de l'incinérateur par le Tribunal Administratif de Poitiers. CIMES avait noté les nombreuses irrégularités dans le dossier accompagnant l'autorisation du permis de construire. Le fait d'être puissant ne dispense pas de fournir les garanties et documents nécessaires, la loi est la même pour tous.

Bien évidemment, comme il fallait s'y attendre, les pro incinération insinuent que cet incinérateur avait pour but de développer l'emploi sur le site. Il s'agit là de malhonnêteté intellectuelle car la multinationale Rhodia, depuis des années, réduit les effectifs de façon drastique sur le site mellois comme partout en France.

C'est elle-même qui a implanté les usines en Chine qui viennent concurrencer l'usine de Melle (un des anciens directeurs de Rhodia Melle s'est vu attribuer cette fonction !). L'incinération des farines n'est plus, comme il était prévu initialement, subventionnée par l'Etat, les gains escomptés ne sont donc plus de mise et les dirigeants de Mellergies, Rhodia, Danisco et les élus le savent bien.

Personne n'ignore que le but de cet incinérateur était de se débarrasser de ses boues de station d'épuration grâce aux deniers publics et peu importe la santé des riverains. Nul ne peut ignorer maintenant les effets nocifs pour la santé des incinérateurs, la presse relatant jour après jour les défaillances de ce mode de "traitement". On découvre qu'ils sont, au bout de quelques années, tous hors normes. Les élus locaux crient au loup lorsqu'il leur est ordonné de fermer ces incinérateurs pour cause de risque d'empoisonnement des riverains. Ce n'est pas juste disent-ils et on nous avait promis que le nôtre ne polluerait pas. L'exemple du scandale de l'amiante n'a donc pas suffi !!!

CIMES souhaite le maintien de l'usine et des emplois sur le site mellois. CIMES est persuadée que les 70 millions d'euros prévus pour ce projet pourraient être bien mieux utilisés en les investissant dans des activités réellement créatrices d'emplois et sans danger pour la population, les salariés et l'environnement. 70 millions d'euros pour 35 emplois (sauvegardés et non créés), Messieurs les dirigeants de Rhodia, Monsieur le Maire de Melle, vous devez pouvoir mieux faire, mais pour cela, il faut être inventif et respectueux de l'environnement, voici un vrai défi que CIMES souhaite vous voir relever.

Pour CIMES, la Présidente,

Geneviève Paillaud